



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**EST PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

Prenez avis que lors de la séance ordinaire tenue le 8 février 2022, le règlement n° 183-01-2022 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Lorrainville a été adopté.

Le règlement n° 183-01-2022 entre en vigueur le 15 février 2022, jour de sa publication dans les boîtes d'affichage de la municipalité et sur le site web de la municipalité de Lorrainville, et est disponible pour consultation au bureau du greffe, situé au 2, rue St-Jean-Baptiste Est à Lorrainville, aux heures et jours habituels d'ouverture.

DONNÉ À LORRAINVILLE CE 15^E JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière

Certificat de publication : Règlement n° 183-01-2022 Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Lorrainville

Je, soussignée, Lynda Gauvin, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la Municipalité de Lorrainville le 15 février 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour de février 2022.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière
